

# CME – RÉUNION DE TRAVAIL DU 20 MAI 2025

**Date de l'invitation par courriel le 12 mai 2025.**

Adultes présents : Bernard GRIMAULT (adjoint à la vie scolaire) ; Loïc FREMAUX (directeur de l'Accueil Loisirs) ; Jean-Philippe FLOS (conseil invité et pétanque) ; Julien RICHARD (softball) ; Alain LORANGE (Géocaching) ; Maurice ROUSSEL (ludothèque) ; Romain PALUMBO (Fléchettes) ; Marielle STIVAL (Pompiers CPINI) ; Lucile PAGANINI (Sou des écoles) ; Gilles CREMET (adjoint pour les bâtiments) ;

Adultes excusés : Gérard PORRETTI (maire de CIVRIEUX) ; David RAY (Sou des écoles) ;

Membres élus présents : Martin BORTAUD ; Lou PAGANINI ;

## 1 – OBJECTIFS ET POINTS DIVERS D'ORGANISATION

Les élus du CME étaient convenus de n'être représentés que par deux des leurs.

Les responsables des activités sont invités à exprimer leurs besoins pour le pique-nique partagé du 5 juillet 2025. Ils installeront eux-mêmes leur stand ou leur aire d'occupation.

Malgré une demande d'intention de participation (BL Enfance, PanneauPocket), il n'y a eu que peu de retours. Ce 22 mai, Loïc FREMAUX a renouvelé le message aux familles. Mais, il y a beaucoup de risques que nous devons finaliser l'organisation de l'événement sans cette information.

Tous les responsables présents conviennent de commencer les préparations « in situ » dès 9 heures. Les élus du CME arriveront vers 10 heures.

Les pompiers installeront un barnum, avec tables et chaises, pour le repas des personnes âgées (au mitan du terrain de football).

Les PMR pourront stationner dans la cour, le long des lisses du terrain de football.

La moitié nord du terrain de foot sera réservé au repas. Une information, à quelques jours du pique-nique, rappellera que chaque participant doit apporter ses couverts et le nécessaire pour s'installer (couverture, chaises et tables de camping, parasol...)

Les « ambassadeurs du tri » n'ont pas répondu à notre invitation à participer à la manifestation.

Les affiches de l'événement restent à concevoir.

La sono sera prêtée et gérée par Jean-Philippe FLOS.

Un flyer, distribué à l'arrivée des participants, est envisagé pour présenter les activités proposées (l'opportunité est-elle justifiée, notamment au regard des risques de rejets sur le domaine public ?).

Rappel : la salle des fêtes est réservée pour la journée. La réunion préparatoire du 3 juillet permettra, le cas échéant, de s'organiser en cas de pluie.

Une fois les familles reparties, il faudra prévoir une équipe de rangement et de nettoyage.

## 2 – BESOINS STAND PAR STAND

### Buvette

Elle sera située à proximité du local de la pétanque. Des réfrigérateurs sont à disposition. Le Sou des Écoles doit s'entendre avec Jean-Philippe FLOS pour savoir qui commande les boissons (bière, eau, sodas...). À savoir que la pétanque dispose de « tireuses ».

Il faudra fixer le prix des boissons.

Les bénéfices seront reversés au Sou des Écoles (demande des élus du CME).

Est-ce cette association qui demande l'autorisation de « buvette » ?

### Jeux

Maurice ROUSSEL opte pour des jeux en bois qu'il se charge d'apporter. Son stand utilisera le local des pompiers dont les véhicules seront préalablement sortis dans la cour, dans l'éventualité d'une intervention. Il a besoin de 6 tables avec quelques chaises.

### Géocaching

Sept groupes sont constitués avec des géocacheurs. Chacun d'eux peut accueillir 5 à 6 personnes, sur deux circuits consécutifs d'environ 3/4 d'heure. Cette activité a besoin d'une table et de 2 chaises installé sur la cour (localisation à définir le 3 juillet).

### Pétanque

L'activité utilisera 4 terrains (localisation à définir le 3 juillet). En cas de repli dans la salle des fêtes, des balles en mousse sont prévues.

### Fléchettes

L'activité utilisera le terrain de pétanque (localisation à définir le 3 juillet). Les deux cibles seront magnétiques ce qui implique une alimentation électrique (prévoir des prolongateurs).

### **Softball**

Julien RICHARD sera absent. Il recherche des adhérents de son club pour l'encadrement. À défaut, Loïc FREMAUX pourrait l'assurer bien qu'il risque d'être fortement sollicité par ailleurs. L'activité utilisera la partie sud du terrain de football.

## **3 – PARTICIPATION DES SERVICES COMMUNAUX**

Les immobiliers seront transportés sur place le vendredi 4 juillet 2025, dans l'après-midi, par les agents communaux :

- Tables et bancs du jumelage, voire chaises de la salle sud des associations (risque de location de la salle des familles) ;
- Plateaux et tréteaux stockés sous la mairie ;
- Barrières Vauban (environ 10 unités) ;

Prévoir des sacs poubelle (voir avec Evelyne VARAMBON)

La signalisation (parkings, activités, toilettes...) sera finalisée le 3 juillet 2025.

## **4 – PROCHAINE RÉUNION**

Le jeudi 3 juillet 2025, à 19 heures, salle nord des associations.

Les deux mêmes élus seront invités.

Rappel : tous les comptes rendus sont mis en ligne sur le site de la mairie :

<https://www.mairie-civrieux01.fr/votre-mairie/conseil-municipal-des-enfants/comptes-rendus-des-reunions>